



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 décembre 2017 à 20h15

Présents : M. NIGAY Mme VAN BOXSTAEL Mme ALLAIN M. NABONNE M. URCOURT M. MARECHALLE,
M. FORGET, Mme REGNIER, Mme WULLAERT, Mme MENDY,

Absents : M. TESSIER procuration à Mme ALLAIN
Mme LEGUENNEC M. BERG M. BRIAND, Mme MEYFROODT

Secrétaire de séance : Mme VAN BOXSTAEL

ILEP TARIFICATION 2018 du service ALHS

Monsieur Nigay, 1^{er} adjoint, explique aux membres du conseil municipal :
Compte tenu de la baisse des contrats aidés et de leur non renouvellement, des répercussions
sont importantes pour les communes chargées du fonctionnement des écoles.

Ces contrats permettaient aux collectivités locales d'équilibrer leur budget grâce à des embauches
dont la prise en charge par les aides de l'état pouvait aller jusqu'à 75% du smic horaire et étaient
notamment utilisés pour l'encadrement des activités périscolaires et renforcer l'offre de service
public de proximité. Le fait de remplacer le personnel contractuel par du personnel en contrat
indéterminé représente un coût de fonctionnement exhaustif pour la commune.

Monsieur le Maire après rendez-vous divers avec l'ILEP, association chargée du fermage ALSH
(garderie-cantine-centre aéré), par l'intermédiaire de Monsieur NIGAY, demande aux conseillers de
délibérer de façon à gérer au mieux les dépenses de fonctionnement de ces prestations de service en
apportant les solutions possibles à partir du 1^{er} janvier 2018 telles que :

-augmentation du tarif des repas cantine de 0,20€ soit un prix de repas à 2,75€ au lieu de 2,55€

- fermeture de l'ALSH une semaine sur les petites vacances scolaires (février-Pâques et Toussaint)
avec possibilité pour les parents d'envoyer leur(s) enfant(s) sur la commune de Dieudonne (et
réciproquement) L'ILEP travaillant avec ces deux communes.

L'avenant N°7 correspondant à ces solutions devra être signé courant janvier 2018.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour ces deux solutions.

Un courrier d'information sera donné aux parents fin de semaine.

QUESTIONS DIVERSES

Goûter des Ecoles vendredi 22 décembre :

Pour cause de piscine le matin des enfants scolarisés en classes CE2/CM2, un premier goûter a lieu
avec toutes les autres classes maternelles et primaires en matinée puis un deuxième goûter à 15h
avant la distribution de jouets du Père Noël (soit deux services dans la journée pour les conseillers et
les bénévoles)

Les conseillers estiment que l'annulation de la piscine le matin aurait été plus raisonnable.

Eclairage Public :

Monsieur Maréchalle demande la raison de l'allumage de l'éclairage public à 15heures dans la commune.

Monsieur Nigay explique qu'il y a deux systèmes : cellules par endroit fonctionnant en rapport avec l'obscurité ambiante (nuage-brouillard) et cellules astronomiques qui ne s'allument qu'à un horaire défini. Monsieur Nigay ajoute qu'il se renseignera tout de même pour appui à sa réponse.

Travaux rue de Blaincourt :

Monsieur Nigay : actuellement les travaux sont bloqués pour cause de passage de la fibre optique toujours en attente.

Monsieur Urcourt précise que suite à des réunions auxquelles il a assisté, la fibre optique serait installée dans notre commune début 2018 (prévision)

Stationnement gênant rue du Vexin :

Madame Wullaert rappelle aux membres du conseil que dans cette rue les voitures se garent tout du long y compris près des virages, ce qui occasionne une gêne pour les autres automobilistes ainsi que pour les cars scolaires. De plus, risques d'accidents faute de place ou de visibilité.

Monsieur Nigay : La gendarmerie devrait intervenir.

Les conseillers trouvent également que cette situation ne peut continuer.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Nigay, 1^{er} adjoint, clos le conseil municipal à 21 heures

P/O Le Maire, Daniel TESSIER
Monsieur Jean-Marie NIGAY, 1^{er} adjoint au Maire

